

Rapport de gestion des Charbonnages de France

EXERCICE 1950

Résumé par J. de CAUX,

Ingénieur civil des Mines.

En séance du 6 juillet 1951, le Conseil d'Administration des Charbonnages de France a déposé son rapport annuel sur les résultats de l'exercice 1950.

Après un exposé des résultats essentiels obtenus au cours de l'exercice, le rapport fait un rappel de la situation antérieure et évoque les perspectives d'avenir.

I. — Structure technique.

Le rapport signale les changements survenus dans la composition du Conseil d'Administration et dans les Directions régionales, il aborde ensuite la question de la structure technique de l'industrie charbonnière.

Cinq sièges ont été arrêtés dans le Nord—Pas-de-Calais, un sous-groupe complet dans la Loire, un groupe dans les Cévennes, un groupe en Auvergne.

En contrepartie, un certain nombre d'installations ont été mises en service : un siège dans le Nord—Pas-de-Calais, un siège en Aquitaine, un siège en Provence. En Auvergne, un nouveau siège a été mis en activité et un autre complètement modernisé.

Les réserves françaises en charbon s'élèvent à 11 milliards de tonnes, alors que l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont des réserves qui s'inscrivent respectivement à 336 milliards et 172 milliards de tonnes. La France est également dépassée par la Pologne qui compte 80 milliards de tonnes et, à un degré moindre, par la Tchécoslovaquie, 19 milliards de tonnes. Dix milliards de tonnes (1) sont attribués à la Belgique et 3,6 milliards aux Pays-Bas.

Le Bassin de Lorraine étant le plus favorisé, les efforts d'investissement y ont été les plus poussés, non seulement parce qu'il est rentable immédiatement, mais parce que, à longue échéance, cette rentabilité se continue dans le domaine des recherches ; des sondages ont montré, dans la région de Lons-le-Saunier, la présence d'un groupe de cou-

ches entre 800 et 1.000 m ; d'importantes masses d'antracite ont été repérées dans le gisement alpin.

II. — Conditions d'exploitation.

Après un court aperçu des opérations d'indemnisation aux actionnaires et aux titulaires de redevances tréfoncières, le rapport aborde ensuite la question des conditions d'exploitation.

1) *Marché charbonnier.*

Dans la première partie de l'année se terminant dans le courant du mois d'août, le marché est lourd, la demande réduite provoque le chômage et la réduction des effectifs. Une hydraulité très favorable a pour effet d'accroître le resserrement du marché charbonnier. La tendance se renverse assez brusquement pendant la deuxième quinzaine d'août par suite d'événements extérieurs.

Les livraisons de combustibles faites à la Métropole se sont élevées à 11.096.000 t au cours du quatrième trimestre, alors que la moyenne des trimestres précédents était de 8.825.000 t, soit une augmentation de 16 %.

2. *Main-d'œuvre.*

L'évolution du programme de réduction de la main-d'œuvre, amorcée dès 1948, s'accroît dès les premiers mois de 1950 ; le mouvement de déflation est plus important au fond (10%) qu'à la surface (8%).

Le renversement de la conjoncture provoque la révision de la politique des effectifs du fond, où le personnel demeure à peu près constant jusqu'à la fin de l'année.

La modernisation de la surface doit amener une réduction de personnel au fur et à mesure de la mise en route des installations.

La main-d'œuvre est représentée par 65% d'autochtones, 35% d'étrangers et de Français d'Outre-Mer.

En 1950, l'absentéisme total est en régression ; il est de 16,55% contre 19,15% en 1949 dans tous les compartiments où une action directe est possible de la part des Houillères.

(1) Cette estimation paraît exagérée (N.d.I.R.).

Les salaires ont évolué de 13,5% dans le sens de la hausse.

L'amélioration des résultats a permis d'accorder au personnel une prime, dite « prime de résultats » (4,6 % des salaires directs en 1950 — 2,3 % en 1949). Cette prime est une mesure simple de l'augmentation de la productivité.

Les charges connexes se sont accrues par suite d'une augmentation des indemnités de logement, d'une majoration (20%) des prestations familiales et de sécurité sociale (15%).

Ainsi, les charges connexes représentent 76,87 % des salaires ; elles étaient de 73 % en 1949.

Le nombre d'accidents mortels est en augmentation ; le nombre de victimes passe de 210 à 234 par suite, notamment, d'un coup de grisou en Auvergne. Le nombre de blessés diminue de 6,30% au fond et de 5% à la surface.

3. Méthodes d'exploitation.

Les méthodes d'exploitation ont conservé en 1950 la physionomie générale qu'elles ont depuis quelques années. Il est possible néanmoins de dégager un certain nombre de tendances.

Le foudroyage continue à progresser au détriment du remblayage à la main, dans les tailles chassantes très employées dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Dans les couches épaisses du Centre-Midi, on continue la méthode par tranches, avec foudroyage quand la chose est possible ; là où le remblayage s'impose, on constate une tendance vers le remblayage pneumatique et la mécanisation de l'opération de transport des remblais.

Les méthodes d'exploitation par chambres et piliers sont essayées et même normalement pratiquées dans les mines dont les conditions naturelles sont favorables ; les résultats de cette méthode sont intéressants. Le matériel d'exploitation accuse une évolution beaucoup plus rapide que les méthodes.

Les progrès du soutènement métallique en taille permettent le développement de la mécanisation des chantiers d'abatage ; l'emploi de plus en plus étendu de chapeaux métalliques en porte-à-faux favorise le front dégagé des tailles où l'on peut déplacer ainsi beaucoup plus facilement les engins d'abatage et de desserte.

Les progrès de l'explosif ont augmenté la sécurité permettant l'emploi des détonateurs à retard. Le havage mécanique très employé dans le Bassin de Lorraine progresse lentement dans les bassins

à conditions difficiles, comme le Nord—Pas-de-Calais.

Les nouvelles machines abatteuses-chargeuses font l'objet d'essais suivis dans la plupart des bassins. La desserte au chantier continue à être assurée par berlines, couloirs fixes, couloirs oscillants, convoyeurs à courroie (en régression), convoyeurs à raclettes. La tendance est au convoyeur à raclettes qui est robuste et se prête bien à l'opération du ripage en bloc. On cherche à limiter l'emploi des berlines au grand roulage.

En galeries, on note un emploi accru du soutènement métallique et une modernisation du roulage : berlines de grande capacité, grands convoyeurs à courroie. Le creusement des galeries au rocher s'effectue plus fréquemment par marteaux montés sur affûts que par marteaux à main.

L'électrification continue à faire des progrès qui permettent de limiter l'importance des compresseurs et du réseau d'air comprimé.

4. Résultats d'exploitation.

La production s'est sensiblement maintenue (1949 : 51.529.000 t ; 1950 : 51.229.000 t). Il y aurait eu progression sans l'imposition d'un certain chômage.

Les effets tangibles de la modernisation se marquent par un progrès dans les rendements, qui passent de 1.099 kg à 1.205 kg pour le fond et de 705 kg à 770 kg pour le fond et la surface. Ces rendements ont été défavorablement influencés par le chômage, le stockage et le déstockage.

La comparaison fait ressortir les progrès réalisés par les charbons nationaux dans la satisfaction des besoins du pays (73% — 77,5%). Par contre, les combustibles importés sont en régression, tandis que les livraisons de la Sarre augmentent (5% — 9,5%).

L'approvisionnement énergétique du pays est assuré par :

	1949	1950
Production nationale	55 %	57,6 %
Sarre	3,8	5,4
Importations	16,9	7,2
Hydraulique	8,6	12,5
Pétroles et dérivés	15,4	17,0
Gaz naturel	0,3	0,3
	100,0	100,0

Le prix de revient a peu varié malgré l'augmentation de rendement : 3.587 F en 1949 contre 3.607 F en 1950.

	1949		1950	
Main-d'œuvre	2.273 F	63,2 %	2.372 F	65,75 %
Fournitures	850	23,9	781	21,65
Frais généraux et charges financ.	204	5,67	156	4,33
Amortissements	260	7,23	298	8,27
TOTAL :	3.587 F	100,00 %	3.607 F	100,00 %

Le *prix de revient* de la main-d'œuvre a été défavorablement influencé par l'accroissement des charges sociales, les mises et reprises au stock.

Le *prix de vente* est resté stable depuis 1948.

En matières de *centrales électriques*, 125.000 kW d'unités nouvelles ont été mises en marche industrielle au cours de l'année 1950, ce qui porte à 575.000 kW la puissance entrée en service depuis 1948.

	1950	1949
Énergie produite (en millions de kWh)	4.671	4.727 (—1,18 ‰)
Énergie consommée	2.871	2.793 (+2,7 ‰)
Énergie vendue	1.774	1.962 (—9,6 ‰)

La consommation de combustible par kWh passe de 1,23 kg en 1949 à 1,08 kg en 1950 (—12,2 ‰).

La marche des *cokeries* au cours de l'année a été caractérisée par une augmentation progressive de la production.

La production de *gaz* (fours à cokes et gazogènes) est restée sensiblement au niveau de celle de 1949.

La production d'*agglomérés* et de sous-produits est sans changement.

5. Investissements.

Le plan de rénovation et d'accroissement de la production des houillères françaises s'inscrit dans le plan de modernisation de l'industrie nationale, qui a été établi dès 1946 (Plan Monnet).

Dans le cadre du programme actuel, les travaux d'équipement visent à porter la capacité annuelle d'extraction à 55.000.000 t en 1952. A ce moment, compte tenu de la fourniture de 5.000.000 t de la Sarre, il manquerait 12.000.000 t pour parfaire les 72.000.000 t des besoins nationaux.

Il ne reste de possibilité d'importation que des États-Unis et de la Pologne.

La conclusion s'impose donc d'elle-même. Les charbons français doivent contribuer au maximum à la couverture des besoins nationaux. L'objectif

de production de 60.000.000 t doit donc être maintenu.

Le programme arrêté en vue d'obtenir ce supplément de production tient compte des conditions de rentabilité et de l'état d'avancement des travaux à reprendre.

Les dépenses autorisées pour 1950 se chiffrent à 65 milliards, dont 15 milliards d'auto-financement, 44,5 milliards en prêt du Fonds de Modernisation et d'Équipement, 5 milliards d'emprunt auprès des banques. Les réalisations principales comportent :

- la mise en activité de trois nouveaux sièges,
- la modernisation et la concentration de quinze sièges,
- la mise en service de quatre installations d'épuration des charbons,
- la concentration de la production de coke en un nombre réduit de cokeries situées près des lieux de production dans le Nord — Pas-de-Calais et dans la Loire.

Comme suite au succès obtenu dans les recherches entreprises pour la cokéfaction des charbons lorrains, une batterie de vingt fours d'une capacité de 250 t a été mise en service en Lorraine.

En ce qui concerne les produits de synthèse, les travaux d'extension de l'usine de Mazingarbe et de construction de l'usine de Carling (Lorraine) ont été poursuivis.

III. — Conclusions.

Le rapport conclut comme suit :

« L'année 1950 est caractérisée, au plan technique, par une montée des rendements obtenue dans le cadre d'une capacité de production qui ne cesse également de s'élever. Un retour rapide en arrière montre que, depuis 1948, la progression dans le domaine de la productivité n'a cessé d'être continue. Elle se poursuit actuellement au même rythme et les résultats de 1951 accusent la même tendance satisfaisante.

» Le tableau des comparaisons des rendements depuis 1948 fait ressortir, fin juin 1951, une augmentation de 34,6 ‰ pour le rendement fond et de 38,4 ‰ pour le rendement fond et jour.

	Rendement fond		Rendement fond + jour	
	kg	‰ de hausse	kg	‰ de hausse
1948	976	—	610	—
1949	1.099	12,60	705	15,6
1950	1.205	23,5	770	26,5
1 ^{er} semestre 1951	1.297	32,7	855	36,7

» Au niveau atteint au mois de juin, les Houillères sont, en ce qui concerne le rendement fond, à 114 ‰ de la moyenne de la décade de 1929-1938 et 109 ‰ de la même référence pour le rendement fond et jour. Ces résultats, obtenus dans le cadre d'une production annuelle de 54.000.000 t, mesurent mieux que toute autre considération

» l'efficacité des investissements réalisés par les Houillères, dans le cadre du plan de modernisation et d'équipement.

» L'année 1950 a permis aux effectifs de rattraper progressivement un équilibre contrarié après 1944 par l'impératif d'une production la plus forte possible, obtenue à tout prix dans l'intérêt général.

» En 1951, la déflation des effectifs du jour se poursuit, tandis que la mise en service d'installations nouvelles la facilite. Les effectifs du fond sont par contre maintenus à leur niveau, de façon à obtenir, conjointement avec la hausse du rendement, la production la plus importante possible dont a besoin le pays.

» En 1951, le climat social continue à être favorable. Les récents accords de salaires du 21 mars et du 28 avril ont permis une remise en ordre qui a rétabli une hiérarchisation indispensable à la juste rémunération de l'effort de chacun. Le mineur du fond a reçu une part substantielle. Sa valorisation par rapport aux salariés des autres professions ne peut être discutée et répond à une considération permanente d'équité.

Au plan commercial, les Houillères de bassin ont fait depuis 1949 un effort tout particulier ; elles ont, dans toute la mesure du possible, répondu aux fluctuations de la consommation et, depuis plus de neuf mois, l'accroissement de la production qu'elles ont réalisé a permis à toute l'industrie française d'éviter le ralentissement et aux foyers domestiques d'être approvisionnés en quantité suffisante.

» L'aspect des prix montre une évolution tout aussi satisfaisante. La dernière fixation des prix datait d'octobre 1948. Les années 1949 et 1950 ont vu les prix des charbons inchangés, tandis que la courbe des prix industriels montait sans cesse. Ce n'est qu'au mois de mars 1951 que,

» sous la pression des prix et des salaires, le prix du charbon augmente de 15,5 %, passant du coefficient 21 au coefficient 24, tandis que les prix industriels sont actuellement à l'indice 35. Meilleure démonstration de la saine vitalité de l'industrie charbonnière est-elle nécessaire ?

» Au plan international, la position relative du charbon français s'est complètement modifiée et les sommes de plus en plus importantes que le Trésor doit verser pour compenser les charbons d'importation en sont la meilleure preuve.

» La somme versée par le Trésor pour l'importation d'une tonne de charbon en provenance des Etats-Unis ou de la Pologne est sensiblement du même ordre que celle qui conviendrait d'investir, dans les conditions économiques actuelles, pour obtenir la production d'une tonne supplémentaire dans le cadre des travaux devant porter la capacité de production de 55 à 60 millions de tonnes.

» Les Houillères ont maintenant acquis depuis la guerre des résultats importants dans tous les domaines. Les progrès qu'elles ont réalisés dans l'amélioration de la productivité ont permis, tout en assurant l'équilibre de l'entreprise, de contribuer à élever le niveau de vie de la collectivité et à augmenter la situation de tous ceux qui sont les artisans de cette réussite. Ces trois objectifs ne sont-ils pas, en fait, le gage de la prospérité économique et de la paix sociale ? ».
